



INTRODUCTION TO ONTARIO PARKS

Ontario Parks Mission card

Mission

Ontario Parks' mission is to protect significant natural and cultural resources and maintain biodiversity in a system of provincial parks that is sustainable and provides opportunities for inspiration, enjoyment and discovery; now and for future generations. (source: Provincial Parks and Conservation Reserves Act, 2006, S.O. 2006, c. 12)

Objectives of Ontario Parks: Protection, Recreation, Education, Science

1. To permanently protect representative ecosystems, biodiversity and provincially significant elements of Ontario's natural and cultural heritage and to manage these areas to ensure that ecological integrity is maintained.
2. To provide opportunities for ecologically sustainable outdoor recreation and encourage associated economic benefits.
3. To provide opportunities for residents of Ontario and visitors to increase their knowledge and appreciation of Ontario's natural and cultural heritage.
4. To facilitate scientific research and to provide points of reference to support monitoring of ecological change on the broader landscape.



INTRODUCTION À PARCS ONTARIO

Carton – Mandat de Parcs Ontario

Mandat

Parcs Ontario a pour mandat de protéger de façon permanente un réseau de parcs provinciaux et de réserves de conservation qui comprend des écosystèmes représentatifs de toutes les régions naturelles de l'Ontario, qui protège les éléments du patrimoine naturel et culturel de l'Ontario dont l'importance est reconnue à l'échelle de la province, qui maintient la biodiversité et qui offre des possibilités d'activités récréatives compatibles et durables sur le plan écologique. (Source : Loi sur les parcs provinciaux et les réserves de conservation, L.O. 2006, chap. 12)

Objectifs de Parcs Ontario – Protection, loisirs, éducation et science :

1. Protéger de façon permanente les écosystèmes représentatifs, la biodiversité et les éléments du patrimoine naturel et culturel de l'Ontario dont l'importance est reconnue à l'échelle de la province, et gérer ces territoires pour faire en sorte de maintenir leur intégrité écologique.
2. Offrir des possibilités d'activités récréatives de plein air qui sont durables sur le plan écologique et encourager les retombées économiques de telles activités.
3. Offrir aux résidents de l'Ontario et aux visiteurs des occasions de mieux connaître et de mieux apprécier le patrimoine naturel et culturel de l'Ontario.
4. Faciliter la recherche scientifique et fournir des repères pour soutenir la surveillance des changements écologiques du paysage plus étendu.